

Rapport de la réunion plénière du mercredi 11 octobre 2023

Membres présents

Jan Verhoeve, président, Pieter Daens, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Camille Dümm, Gerard Goemaere, Jeroen Jacobs, Laurence Pinte, Nathalie Procureur, Bart Van Humbeeck, Steven Vanden Berghe, Jean-François Wuillaume, membres

Membres représentés par procuration

Anneleen Dammekens, Thierry Lhoest, membres

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Indisponibilité du patrimoine lors de la transformation d'une ASBL en une société coopérative agréée comme entreprise sociale
- Plus-values en cas de dissolution d'une société – principe de l'image fidèle
- Usufruit